
États financiers de Agence Ometz

31 mars 2021

Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
État de la situation financière.....	3
État de l'évolution des actifs nets	4
État des résultats.....	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires.....	7-12



Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.
La Tour Deloitte
1190, avenue des
Canadiens-de-Montréal
Bureau 500
Montréal (Québec) H3B 0M7
Canada

Tél. : 514-393-7115
Télec. : 514-390-4116
www.deloitte.ca

Rapport de l'auditeur indépendant

Au conseil d'administration de
Agence Ometz

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Agence Ometz (l'« Organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2021, et les états de l'évolution des actifs nets, des résultats et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux NCOSBL, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Le 16 juin 2021

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A133206

Agence Ometz
État de la situation financière
 au 31 mars 2021

	Notes	2021	2020
		\$	\$
Actif			
À court terme			
Encaisse		1 870 434	800 259
Placements à court terme	3	1 000 000	1 000 000
Encaisse en fiducie – fonds des clients	5	399 367	318 203
Débiteurs		484 532	203 703
Frais payés d'avance		—	9 864
		3 754 333	2 332 029
Immobilisations corporelles	4	522 087	727 831
Immobilisations incorporelles	4	113 378	124 225
		4 389 798	3 184 085
Passif			
À court terme			
Créditeurs et charges à payer		225 728	210 315
Montant dus aux fonds des clients	5	399 367	318 203
Montant dû à la Fédération CJA	13	728 771	1 345
Montant dû au Programme d'assistance communautaire		—	45 000
Produits reportés		113 462	137 256
Apports reportés	6	1 466 112	1 492 268
		2 933 440	2 204 387
Montant dû à la Fédération CJA	13	160 076	—
Apports reportés liés aux immobilisations corporelles et aux immobilisations incorporelles	7	19 668	1 885
		3 113 184	2 206 272
Actifs nets			
Investis en immobilisations corporelles et en immobilisations incorporelles		615 797	850 171
Non affectés		660 817	127 642
		1 276 614	977 813
		4 389 798	3 184 085

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le conseil

William Itovitch
 DocuSigned by: _____, administrateur

Michael Aronovici
 ADF42A6BE4034E3... _____, administrateur

Agence Ometz**État de l'évolution des actifs nets**

Exercice terminé le 31 mars 2021

	2021			2020
	Investis en immobilisations corporelles et en immobilisations incorporelles	Non affectés	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	850 171	127 642	977 813	726 460
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(305 319)	604 120	298 801	251 353
Investissements nets en immobilisations corporelles et en immobilisations incorporelles	70 945	(70 945)	—	—
Solde à la fin	615 797	660 817	1 276 614	977 813

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Agence Ometz

État des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2021

	Notes	2021	2020
		\$	\$
Produits			
Fédération CJA	8	1 038 943	3 064 098
Frais de service		606 984	742 733
Subventions gouvernementales	9	3 016 697	1 010 872
Opération Montréal		281 000	281 000
Centraide		250 000	250 000
Dons		646 843	974 452
Fondation communautaire B.D.H.	12	650 000	650 000
Revenus d'intérêts		4 762	30 263
		6 495 229	7 003 418
Charges			
Frais d'exploitation			
Salaires et avantages sociaux liés aux programmes	13	3 753 817	4 120 667
Professionnels sous contrat pour les programmes		204 955	283 665
Charges liées aux activités		318 795	426 168
Perfectionnement professionnel et adhésions		20 228	31 463
Marketing		140 517	310 088
Technologie de l'information		272 330	227 157
Amortissement des immobilisations corporelles		230 298	75 278
Amortissement des immobilisations incorporelles		57 238	54 437
		4 998 178	5 528 923
Administration			
Salaires et avantages sociaux	13	523 951	755 833
Frais généraux et frais de bureau		63 668	90 174
Rénovations de bureau		—	44 442
Assurances		42 364	41 274
Frais professionnels		80 119	51 433
Frais bancaires		3 448	3 238
		713 550	986 394
Financement et développement		168 764	236 748
Total des charges		5 880 492	6 752 065
Excédent des produits sur les charges avant l'élément suivant		614 737	251 353
Charge de retraite	13	315 936	—
Excédent des produits sur les charges		298 801	251 353

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Agence Ometz**État des flux de trésorerie**

Exercice terminé le 31 mars 2021

	Notes	2021	2020
		\$	\$
Activités de fonctionnement			
Excédent des produits sur les charges		298 801	251 353
Ajustements pour :			
Amortissement des immobilisations corporelles		230 298	75 278
Amortissement des immobilisations incorporelles		57 238	54 437
Amortissement des apports reportés liés aux immobilisations corporelles et aux immobilisations incorporelles		17 783	—
		604 120	381 068
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement	10	537 000	702 632
		1 141 120	1 083 700
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles		(24 554)	(672 176)
Acquisition d'immobilisations incorporelles		(46 391)	(63 104)
		(70 945)	(735 280)
Augmentation nette de l'encaisse		1 070 175	348 240
Encaisse au début		800 259	1 451 839
Encaisse à la fin		1 870 434	1 800 259

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Agence Ometz
Notes complémentaires
 31 mars 2021

1. Nature des activités

Agence Ometz (l'« Organisme ») est une œuvre de charité offrant des services sociaux soutenant des particuliers et des familles en leur offrant une gamme de services sociaux, scolaires, d'emploi et d'immigration.

Le financement de l'Organisme inclus une allocation de la Fédération CJA, de l'aide gouvernementale et d'autres subventions. L'Organisme dépend de ces sources de financement pour maintenir ses opérations.

L'Organisme est une agence constituante de la Fédération CJA.

2. Méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Constatation des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports affectés relatifs à l'acquisition d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles sont comptabilisés à titre de produits reportés et sont amortis selon la même méthode que celle appliquée aux immobilisations corporelles et aux immobilisations incorporelles connexes. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa réception est raisonnablement assurée. Les intérêts créditeurs non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Les honoraires découlant des activités génératrices de produits (les frais de service) sont comptabilisés à titre de produits lorsque les services sont rendus et lorsque la réception est raisonnablement assurée.

Encaisse en fiducie – fonds des clients et montants dus aux fonds des clients

L'encaisse en fiducie – fonds des clients représente l'encaisse détenue en fiducie par l'Organisme au nom de certains particuliers qui ont besoin d'aide pour acquitter leurs dépenses. Le montant en fiducie est compensé par une somme correspondante portée au passif des fonds des clients.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode linéaire :

Matériel de bureau	5 ans
Ordinateurs	4 ans
Améliorations locatives	Durée du Bail

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode linéaire :

Site web	4 ans
Base de données	4 ans
Logiciels	4 ans

Agence Ometz
Notes complémentaires
31 mars 2021

2. Méthodes comptables (suite)

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme, comme les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles (autres que les actifs incorporels ayant une durée de vie indéfinie), sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur comptable d'un actif à long terme excède le total des flux de trésorerie non actualisés découlant de son utilisation et de sa sortie éventuelle et que sa valeur comptable excède sa juste valeur. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur à la date de perte de valeur.

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où l'Organisme devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement.

Les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument comptabilisé au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé à l'état des résultats à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dans le cas des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'Organisme comptabilise à l'état des résultats une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'il observe un changement défavorable important au cours de la période dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value la moins-value, déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même l'état des résultats de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatées au cours de la période visée par les états financiers. Parmi les principales composantes des états financiers exigeant de la direction qu'elle établisse des estimations figurent la durée de vie utile des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles ainsi que les créditeurs et charges à payer. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

Apports reçus sous forme de services et de fournitures

Des apports reçus sous forme de services divers et de locaux administratifs sont offerts à l'Organisme pour l'aider à exercer ses activités. Comme il est difficile d'en déterminer la juste valeur, les apports reçus sous forme de services ne sont pas constatés dans les états financiers. Les apports reçus sous forme de fournitures sont constatés lorsqu'il est possible d'en établir la juste valeur.

3. Placements à court terme

L'Organisme a des investissements dans deux certificats de placement garanti (CPG) d'une valeur de 500 000 \$ chacun (500 000 \$ chacun en 2020), assortis d'un taux d'intérêt de 0,58 % et 0,50 % respectivement (2,18 % et 2,05 % en 2020), et venant à échéance en juin et décembre 2021 (avril 2020 en 2020).

Agence Ometz
Notes complémentaires
31 mars 2021

4. Immobilisations corporelles et immobilisations incorporelles

Immobilisations corporelles

	2021			2020
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Matériel de bureau	309 988	222 192	87 796	105 336
Ordinateurs	291 959	265 078	26 881	22 088
Améliorations locatives	728 708	321 298	407 410	600 407
	1 330 655	808 568	522 087	727 831

Immobilisations incorporelles

	2021			2020
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Site web	59 103	47 746	11 357	20 041
Base de données	429 211	333 830	95 381	95 338
Logiciels	56 990	50 350	6 640	8 846
	545 304	431 926	113 378	124 225

5. Montants dus aux fonds des clients

	2021	2020
	\$	\$
Solde au début	318 203	300 373
Rentrées de fonds	1 477 968	1 358 152
Sorties de fonds	(1 396 804)	(1 340 322)
Solde à la fin	399 367	318 203

Les montants inscrits à titre de montants dus aux fonds des clients s'annulent avec ceux de l'encaisse en fiducie – fonds des clients présentés à l'état de la situation financière.

6. Apports reportés

Les apports reportés représentent les fonds reçus grevés d'affectations d'origine externe et liés à des exercices futurs.

Les variations du solde des apports reportés sont les suivantes :

	2021	2020
	\$	\$
Solde au début	1 492 268	719 248
Apports reçus au cours de l'exercice	3 080 312	5 219 550
Apports constatés à titre de produits au cours de l'exercice	(3 106 468)	(4 446 530)
Solde à la fin	1 466 112	1 492 268

Agence Ometz
Notes complémentaires
31 mars 2021

7. Apports reportés liés aux immobilisations corporelles et aux immobilisations incorporelles

Les variations des apports reportés liés aux immobilisations corporelles et aux immobilisations incorporelles sont les suivantes :

	2021	2020
	\$	\$
Solde au début	1 885	1 885
Apports reçus au cours de l'exercice	17 783	—
Solde à la fin	19 668	1 885

8. Programme d'assistance communautaire

L'Organisme administre le Programme d'assistance communautaire (le « Programme ») au nom de la Fédération CJA. Ce Programme offre d'autres programmes et des services favorisant l'amélioration de la qualité de vie et la conservation d'un mode de vie juif chez les familles et les personnes à faible revenu. Le Programme est financé au moyen d'apports de la Fédération CJA s'élevant à 991 760 \$ (1 289 002 \$ en 2020). Au cours de l'exercice, les dépenses liées au Programme se sont élevées à 991 760 \$ (1 289 002 \$ en 2020), dont 386 320 \$ (538 713 \$ en 2020) ont servi pour appuyer financièrement les programmes de l'Organisme et sont donc inclus dans les produits provenant de la Fédération CJA, d'un montant de 1 038 943 \$ (3 064 098 \$ en 2020) à l'état des résultats.

9. Subventions gouvernementales

	2021	2020
	\$	\$
Subvention fédérale ⁽¹⁾	2 080 314	—
Emploi-Québec	519 516	549 603
Immigration, francisation et intégration	146 222	153 495
Programme de soutien aux organismes communautaires	227 775	240 202
Ressources humaines et Développement des compétences		
Canada	34 700	39 029
Autres subventions	8 170	28 543
	3 016 697	1 010 872

⁽¹⁾ *Subvention fédérale liée à la COVID-19*

Au cours de l'exercice, dans le contexte de la pandémie du COVID-19, l'Organisme s'est qualifié à titre d'employeur éligible pour la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) en démontrant que l'Organisme a reconnu une baisse de revenus pour les périodes visées par la SSUC. Dans l'état des résultats, un montant de 2 065 341 \$ en lien avec la SSUC est enregistré dans les produits de subventions gouvernementales.

L'Organisme s'est également qualifié à titre d'employeur éligible pour la Subvention d'urgence du Canada pour le loyer (SUCL). Dans l'état des résultats, un montant de 14 973 \$ en lien avec la SUCL est enregistré dans les produits de subventions gouvernementales.

Agence Ometz
Notes complémentaires
 31 mars 2021

10. Renseignements complémentaires à l'état des flux de trésorerie

Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement

	2021	2020
	\$	\$
Débiteurs	(280 829)	(42 317)
Frais payés d'avance	9 864	(6 664)
Créditeurs et charges à payer	15 413	23 871
Montant dû à la Fédération CJA	887 502	(14 831)
Montant dû au Programme d'assistance communautaire	(45 000)	20 000
Produits reportés	(23 794)	(50 447)
Apports reportés	(26 156)	773 020
	537 000	702 632

11. Instruments financiers

Risque de crédit

L'Organisme, dans le cadre de ses activités, surveille la situation financière de ses clients et effectue des évaluations de crédit de tout nouveau client. L'Organisme n'est exposé à aucun risque important à l'égard d'un client en particulier ou d'une quelconque contrepartie. L'Organisme établit une provision pour créances douteuses en tenant compte du risque de crédit de clients particuliers, des tendances historiques et de la conjoncture économique.

Risque de liquidité

L'objectif de l'Organisme est de disposer de liquidité suffisante pour être en mesure de remplir ses obligations financières à leur échéance. L'Organisme surveille le solde de son encaisse et ses flux de trésorerie qui découlent de ses activités pour être en mesure de respecter ses engagements. Au 31 mars 2021, les principaux passifs financiers de l'Organisme sont les créditeurs et charges à payer et les montants dus aux fonds des clients.

12. Opérations entre parties liées

Fondation communautaire B.D.H.

La Fondation communautaire B.D.H. (B.D.H.) est une fondation indépendante qui acquiert et entretient des lots dans les cimetières en vue de l'inhumation de personnes démunies, et qui offre du soutien financier à l'Organisme. Au cours de l'exercice, B.D.H. a versé un don d'un montant de 650 000 \$ (650 000 \$ en 2020) à l'Organisme, qui est présenté à titre de produits dans l'état des résultats.

La chef de direction de l'Organisme est la directrice générale de B.D.H. De plus, l'Organisme fournit des services comptables et administratifs à B.D.H.

Ces opérations ont été effectuées dans le cours normal des activités de l'Organisme et ont été comptabilisées à la valeur d'échange.

Fédération CJA

La Fédération CJA fournit des locaux administratifs à l'Organisme dans son immeuble, ainsi que d'autres services gratuits, y compris les ressources humaines, la sécurité et la technologie de l'information. Le coût estimatif de ces services est d'environ 392 000 \$ (environ 475 000 \$ en 2020). Ces coûts ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Agence Ometz
Notes complémentaires
 31 mars 2021

13. Régime de retraite

Régime de retraite à cotisations déterminées

L'Organisme a établi un régime de retraite à cotisations définies qui couvre la majorité de ses employés. Les taux de cotisation de l'employeur et de l'employé s'établissent respectivement à 5,00 % et à 3,00 % des salaires admissibles. Les charges engagées et les cotisations payées par l'Organisme s'élèvent à 177 118 \$ pour l'exercice (204 574 \$ en 2020), et sont comptabilisées avec les Salaires et avantages sociaux liés aux programmes et les Salaires et avantages sociaux dans l'état des résultats.

Régime de retraite à prestations déterminées

La Fédération CJA maintient et administre un régime interentreprises à prestations déterminées et a annoncé à l'Organisme qu'elle procédera à la dissolution de ce régime en avril 2021. Par conséquent, un passif dû à la Fédération CJA a été enregistré dans l'état de la situation financière. Au 31 mars 2021, le passif dû à la Fédération CJA au titre du régime de retraite à prestations déterminées est de 315 936 \$ (aucun montant en 2020, puisqu'il n'était pas possible d'estimer le montant du passif). Dans l'état des résultats, un montant de 315 936 \$ est également enregistré avec les charges de retraite.

14. Engagements

L'Organisme s'est engagé dans deux baux d'exploitation venant à échéance en janvier 2023 et mars 2025. Les paiements minimaux futurs au cours des prochaines années totalisent 371 250 \$ et sont les suivants :

	\$
2022	135 000
2023	116 250
2024	60 000
2025	60 000

15. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.